

Lettre ouverte



Haïti, nous pouvons faire davantage Monsieur Kenney.

Montréal, le 19 janvier 2010

Nul besoin de revenir sur la tragédie affligeant actuellement Haïti. Des témoins beaucoup plus privilégiés que nous, si le terme peut être employé dans ce contexte, ont décrit l'ampleur de la catastrophe et des conséquences sur Haïti. En tant qu'acteur social et représentant de plusieurs milliers de travailleurs de l'immigration au sein du gouvernement fédéral, un des endroits où nous pouvons intervenir est sur l'aide que nous désirons apporter aux Haïtiens désirant entrer au Canada.

Dans cette optique, nous enjoignons le ministre de l'Immigration, de la Citoyenneté et du Multiculturalisme du Canada, Jason Kenney, à faire preuve de souplesse et d'humanisme dans l'application des règles d'immigration. Les mesures annoncées par le ministre au cours des derniers jours souffrent de légalisme et ne répondent en rien aux besoins actuels. La mobilisation de ressources supplémentaires afin de traiter les 2000 demandes en attente avant le tremblement de terre et les demandes à venir est certes une bonne nouvelle. La priorisation des dossiers de réunification des familles l'est également.

Ces maigres avancées sont cependant trop peu en rapport à la situation exceptionnelle que vivent les Haïtiens. De l'aveu même du ministre, l'attente pourrait être longue, très longue. Une question de mois dans les meilleurs des cas. D'ici-là, il est possible de croire que certaines de ces personnes seront déjà décédées. De plus, le ministre demande à ce que les personnes désirant se prévaloir des nouvelles mesures démontrent qu'elles ont été touchées sérieusement par le tremblement de terre. Croit-il qu'un seul Haïtien ait été épargné?

Afin de sauver des vies et de réunir des familles, nous appuyons les mesures déjà proposées par d'autres organisations, entre autres l'élargissement de la définition de famille, la facilitation des démarches d'adoption, la possibilité pour les Québécois d'agir à titre de familles d'accueil pour un certain temps et l'application des exceptions faites au moment du conflit au Kosovo. Plusieurs proches parents d'origine haïtienne ne demandent qu'à accueillir leurs frères, sœurs, oncles et tantes, ce que la loi actuelle exclue. Le Québec comptant parmi ses citoyens plus de 80% des ressortissants haïtiens au Canada, une vague de solidarité s'est emparée de la province entière. Il serait fâcheux que la générosité spontanée constatée jusqu'à maintenant soit freinée par un légalisme outrancier à Ottawa.

Haïti est sans eau, sans réseau de transport, sans infrastructures médicales et sans nourriture. Toute l'aide annoncée ne réussira pas à assurer un niveau de vie décent, voire même la survie à la population au courant des prochaines semaines. L'ouverture de nos frontières au peuple haïtien est probablement notre meilleure façon de leur venir en aide.

Jérôme Turcq

Vice-président exécutif régional pour le Québec

Alliance de la Fonction publique du Canada